

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès-verbal – Lundi le 21 juillet 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE) LE 21 JUILLET 2025 À 18H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE

SONT PRÉSENTS, PAUL CHAMBERLAIN, LYNNE LACHAPELLE, SYLVAIN LA FRANCE, MATTHEW ORLANDO, DAMIEN LAFRENIÈRE, BRANDY KILLEEN ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PIERRE VAILLANCOURT

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session, il est 18h00.

Suite à l'ouverture de la réunion, Monsieur le président présente l'ordre du jour ;

- 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 OCTROI APPEL D'OFFRE PUBLIQUE # 20077490 - Jeu d'eau avec système de recirculation de l'eau
 - 1.4 Période de questions
 - 1.5 Levée de l'assemblée
-

2025-07-139
1.2

ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

ATTENDU QUE la majorité des membres du conseil sont présents à cette séance ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Lynne Lachapelle et il est résolu ;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2025-07-140
1.3

OCTROI APPEL D'OFFRE PUBLIQUE # 20077490 - JEU D'EAU AVEC SYSTÈME DE RECIRCULATION DE L'EAU

ATTENDU que le 11 juin 2025 un appel d'offre public a été publié dans le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement pour l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1) ;

ATTENDU que le conseil a pris connaissance des trois (3) soumissions reçues en date du 17 juillet 2025 et ouvert cette même journée qu'ils sont tous conforme ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Matthew Orlando et résolu ;

QUE le conseil octroi le contrat au plus bas soumissionnaire pour Jeu d'eau avec système de recirculation de l'eau a 9386-3025 QUÉBEC INC. RBQ : 5762-2193-01 sise au 605-5 RTE du Président-Kennedy à Lévis Québec au coût total de 153 229,50 \$ incluant les taxes applicables ;

QUE le conseil mandate le directeur général de signer pour et au nom de la municipalité tous documents nécessaires pour cette transaction ;

QUE les fonds provenant du compte budgétaire 03-31000-731 Immobilisation Parc et terrain de jeu soit affecté de 139 918,95 \$ et que le compte budgétaire 59-11000-000

Exc.(Déf.) Fonctionnement non affecté et l'affecté au compte 59-13000-000 Excédent de fonctionnement affecté.

Les trois soumissions reçues sont :

9386-3025 QUÉBEC INC au montant de 153 229,50 \$

INEXCO CONSTRUCTION INC. au montant de 158 567,23 \$

Tessier_Récréo-Parc_inc. au montant de 168 876,51 \$

ADOPTÉE

1.4

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

1.5


CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 18h11.

Président

Secrétaire

Robert Bergeron,
Maire



Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Greffier-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».